



AMCT – Agence Montgeronnaire Conseils Transactions
SARL au capital de 8 000 € - RCS Evry B 491 227 765
Siège social : 88 bis, avenue de la République 91230 MONTGERON
Tél : 01.63.73.73.73 - E-mail : montgeron@laforet.com

Ventes – Barème à compter du 1^{er} janvier 2017

Honoraires de transaction

Prix de vente	% d'honoraires
De 10 000 à 70 000 €	12 %
De 70 001 à 100 000 €	10 %
De 100 001 à 150 000 €	8 %
De 150 001 à 200 000 €	6,5%
De 200 001 à 300 000 €	5,5 %
Au-delà de 300 001 €	5%

➤ **Terrain à bâtir : 10 % minimum avec un maximum de 15 000 €**

Ces honoraires sont à la charge de l'acquéreur ou du vendeur selon le mandat.

Cas particulier ➔ Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié et dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

- L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.
- Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.
- Pour les sociétés et marchands de biens : Honoraires de 5% à 10% du prix de vente.